



## Projet « IPTIC – Impact des politiques d’emploi et création d’emplois dans les TIC en Tunisie »



### Termes de référence pour le recrutement d’un cabinet pour la réalisation d’ateliers de renforcement de capacités des cadres en charge de la conception de Plan Régionaux pour l’Emploi (issus de la Stratégie Nationale pour l’Emploi) dans les gouvernorats de Manouba, Tunis, Sousse, Sfax et Kairouan

#### Activité 1.2.3 : Organiser des activités de renforcement des capacités aux niveaux national et local

##### 1. Contexte

Le Gouvernement tunisien fait face aujourd’hui à des défis d’emplois multidimensionnels, variés et de nature complexe. Non seulement ces défis recouvrent des questions quantitatives (telles que le niveau élevé de chômage des jeunes notamment des diplômés de l’enseignement supérieur, le faible taux d’activité, la disparité régionale...) mais aussi qualitatives comme l’inadéquation entre les qualifications offertes par le système éducatif et les exigences des opérateurs économiques ainsi que l’accentuation des formes de travail précaire et vulnérable...

A cet effet, le contrat social de 2013 marque la volonté du Gouvernement tunisien et des partenaires sociaux à travailler en commun sur la problématique de l’Emploi. La « Déclaration Tunisienne pour l’Emploi », adoptée, à l’occasion du Dialogue National sur l’Emploi en 2016 par les partenaires tripartites, réitère cet engagement et fournit des recommandations et orientations importantes à cet égard.

C’est dans ce cadre que le projet IPTIC, financé par la République de Corée à travers son agence de coopération (KOICA), apporte sa contribution au Gouvernement tunisien ainsi qu’aux partenaires sociaux, en cohérence avec l’Agenda du travail décent et en particulier l’objectif 8 (Travail décent et croissance économique) en essayant d’apporter des changements visibles à court et à moyen terme sur le marché du travail des jeunes et des femmes. Ce projet, mis en œuvre par l’Organisation Internationale du Travail (OIT), vise à poursuivre les travaux pour une politique de l’emploi nationale et régionale de long terme en Tunisie et à contribuer au développement de l’emploi décent des jeunes et des femmes à travers le développement de chaînes de valeur dans les nouvelles technologies pour atteindre les 3 résultats suivants :

- Les capacités du Ministère en charge de l'emploi sont renforcées pour une mise en œuvre efficace de la Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) et des Plans Régionaux pour l'emploi (PRE) ;
- Les institutions pour l'emploi et les partenaires sociaux au niveau local sont en mesure de concevoir et de mettre en œuvre des politiques pertinentes pour l'emploi des jeunes ;
- Un appui à la création directe d'emplois pour les jeunes et les femmes dans le secteur des TIC.

En particulier et en lien avec le résultat 2 relatif à la politique régionale de l'emploi, le projet a entrepris la réalisation de 5 diagnostics pour l'emploi au niveau des régions de Manouba, Tunis, Sousse, Sfax et Kairouan. Sur base de ces analyses et suivant le cadre et les objectifs directeurs de la SNE, le projet entend soutenir les acteurs nationaux et locaux en vue de concevoir 5 PRE au niveau de ces mêmes localités.

## 2. Objectif de la consultation

Recruter un prestataire pour réaliser un plan de formation à destination des acteurs nationaux et locaux en charge de la réalisation des PRE.

Le plan de formation devra comprendre et préciser les activités suivantes :

1/ Un atelier de travail sur la SNE et les PRE qui a pour objectifs d'appréhender les axes stratégiques du PRE (en lien avec la SNE), d'identifier et de préciser le rôle des parties prenantes et des partenaires, de planifier l'élaboration du PRE (processus, délai, échéances) et de comprendre le support (Template) du Plan Régional pour l'Emploi pour sa complétude (comment le remplir, etc.).

Le prestataire sera associé à l'organisation de cet atelier et y participera

2/ Développer les contenus et animer les ateliers suivants :

- Un atelier de **3 jours** sur les **concepts de l'emploi et la conception d'un PRE** :
  - Maîtriser les concepts de base de l'emploi décent
  - Rappeler l'organisation administrative du pays et sa déclinaison territoriale : à quel niveau élaborer un PRE et comment le décline-t-on pour toucher les publics cibles ? Comment s'intègrent-ils avec -par exemple - les plans de développement locaux ou les plans d'investissements communaux ?
  - Quel processus précis doit être suivi pour l'élaboration d'un PRE ?
  - Avec quels acteurs, autre que le ministère en charge de l'emploi, collaborer et à quel moment ?

- Quels procédures et mécanismes de financement existent-t-il aujourd'hui pour le mettre en œuvre ?
  - Quels mécanismes de suivi et de reporting sur lesquelles se baser ?
  - Comment identifier les activités locales créatrices d'emplois ? Quelles sources d'informations exploiter ? Sinon comment les produire ?
  - Co-construire une maquette de PRE
- Un atelier de **2 jours** sur la **gestion de projets**, appliquée directement aux PRE :
    - Identifier les composantes principales d'un projet et les rôles en jeu
    - Évaluer les charges et organiser le planning d'un projet
    - Surveiller et maîtriser les risques d'un projet
    - Maîtriser les indicateurs Manager et communiquer dans le projet
  - Un atelier de **3 jours** sur la **Gestion Axée sur les Résultats (GAR)**, appliquée aux PRE :
    - Comprendre les principes fondamentaux de la gestion axée sur les résultats (GAR) et son impact sur l'efficacité des PRE.
    - Acquérir les compétences nécessaires pour planifier, exécuter et suivre les plans d'action orientés vers les résultats.
    - Appréhender les techniques de suivi et d'évaluation pour mesurer les résultats et améliorer la performance organisationnelle.
    - Comprendre les avantages et les limites de l'approche de la GAR dans la gestion de projet et la planification stratégique.
    - Comprendre l'importance de la communication, de la collaboration et de la mobilisation de toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre réussie de la GAR.
  - Un atelier d'**1 jour** sur la **prise en compte des spécificités des territoires** pour dynamiser l'emploi :
    - Valoriser les projets et les stratégies territoriales liées au développement de l'attractivité
    - Identifier les chaînes de valeur de la région à haut potentiel de création d'emploi
    - Comprendre les enjeux de marketing et de développement territorial/local ; Acquérir une démarche et des outils de marketing territorial.



- Un atelier d'**1 jour** sur **l'analyse causale** appliquée aux PRE :
  - Comprendre les éléments fondamentaux d'une analyse causale.
  - Structurer et mettre en œuvre un processus d'analyse causale. Identifier et appliquer les outils de résolution de problèmes les plus pertinents en fonction du contexte.
  - Piloter une résolution de problèmes.

Ces ateliers devraient être organisés sous la forme de 2 fois une semaine pour deux groupes de 30 personnes qui seront divisés en 3 sous-groupes pour la partie pratique (Groupe 1 : Tunis national et local avec Manouba et Groupe 2 : Sousse, Sfax et Kairouan)

### **3. Public cible**

Les 60 principaux bénéficiaires des renforcements de capacités sont les suivants :

- le personnel clé du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle aux niveaux central (Direction Générale de la Promotion de l'Emploi) et régional (Directions Régionales de l'Emploi et de la formation Professionnelle)
- des représentants du gouvernorat et des autres ministères
- les partenaires sociaux,
- d'autres parties prenantes à la SNE : société civile (jeunes, femmes...), écosystème entrepreneurial...

Au sein de chaque gouvernorat, un comité technique pour l'emploi d'une dizaine de personnes sera créé avant la mise en place du plan de formation.

### **4. Tâches à réaliser**

Le prestataire retenu devra :

- Réaliser un chronogramme concerté avec les parties prenantes des activités de renforcement de capacité
- Développer les contenus détaillés des formations dans le respect des contraintes de temps
- Animer les deux sessions de formation
- Evaluer la satisfaction et les apprentissages des formations
- Rédiger un compte-rendu des actions en estimant leur impact sur la conception des PRE qui auront été conçu tout au long du parcours de formation

## 5. Livrables attendus

Le consultant est tenu de fournir :

- Livrable 1 : Note de Cadrage de la mission avec un chronogramme (20%)
- Livrable 2 : Contenus pédagogiques des formations (30%)
- Livrable 3 : Compte-rendu des actions de formation comprenant notamment les volets évaluation des apprentissages et de la capacité des acteurs à concevoir un PRE (50%)

## 6. Calibrage et calendrier de la mission

Etapes	N°	Libellé livrable(s)	Nombre de jours (estimation)	Date de remise des livrables
Cadrage et chronogramme	1	Livrable 1 : Note de Cadrage de la mission avec un chronogramme (et réunions de coordination avec l'OIT et le Ministère en charge de l'emploi)	5	2 septembre 2024
Développement des curricula, préparation supports papiers et digitaux (PPT)...	2	Livrable 2 : Contenus pédagogiques des formations	12	9 septembre 2024
Réalisation de la première semaine de formation	3	Livrable 3 : Compte-rendu des actions de formation comprenant notamment les volets évaluation des apprentissages et de la capacité des acteurs à concevoir un PRE	10 (5 x 2 groupes)	30 septembre 2024
Réalisation de la deuxième semaine de formation	4		10 (5 x 2 groupes)	30 octobre 2024
Suivi, évaluation, rapport	5		3	30 novembre 2024
Nombre d'homme/jour			40 JOURS	

## 7. Règlement et remboursement des frais

20% à la remise du livrable 1 le 02/09/24 au plus tard et à la satisfaction de l'OIT  
 30% à la remise du livrable 2 le 09/09/24 au plus tard et à la satisfaction de l'OIT  
 50% à la remise du livrable 3 le 30/11/24 au plus tard et à la satisfaction de l'OIT

Le paiement s'effectuera en trois tranches après remise des livrables et ce au plus tard le 30 novembre 2024 à la satisfaction de l'OIT.

Par ailleurs, les formateurs se verront rembourser, sur présentation de justificatifs :

a/ pour les prestataires internationaux : quatre billets d'avion aller-retour Pays d'origine-Tunisie (avec un montant maximum de 300 USD par billet soit 1200 USD maximum) et les

nuitées d'hôtel en Tunisie (avec un montant maximum de 24 nuitées total de 1680 USD, soit 70 USD/nuitée) à l'exception de tout autres frais

b/ pour les prestataires nationaux : les nuitées d'hôtel hors Tunis (avec un montant maximum de 12 nuitées total de 840 USD soit 70 USD/nuitée) à l'exception de tout autre frais

## 8. Qualifications attendues pour les formateurs

Les profils attendus des formateurs sont les suivants :

- **Qualifications académiques :**
  - Master en économie, sciences sociales ou politiques, développement des ressources humaines, développement organisationnel, économie du travail, ingénierie de formation ou domaines connexes.
  
- **Expérience :**
  - Au moins 5 ans d'expérience :
    - en développement de curricula sur les politiques de l'emploi et/ou gestion de projets
    - en animation d'ateliers de formation sur les politiques de l'emploi et/ou gestion de projets
  - Expérience de la conduite d'ateliers avec des cadres de la fonction publique de haut niveau
  - Expérience confirmée dans l'élaboration de rapports analytiques complets de qualité.
  
- **Compétences :**
  - Excellente connaissance des questions liées à l'emploi et au travail décent
  - Excellentes capacités de synthèse, d'analyse et de rédaction
  - Compétences pédagogiques dans la formation d'adultes
  - Aptitude à préparer des publications techniques, des rapports et des recommandations
  - Excellente maîtrise du français et de l'arabe.

## 9. Composition du dossier et délai de soumission

Le dossier du cabinet doit comprendre 5 documents :

1. CV du chef de projet (document 1)
2. CV des formateurs sur 3 pages maximum avec uniquement les expériences pertinentes pour la mission (document 2)



3. Une note de 10 pages maximum comprenant : 3 pages maximum sur la compréhension de la mission, 5 pages (une par atelier) sur les curricula, la méthodologie utilisée et le lien direct avec les PRE pour chacun des 5 ateliers et 2 pages pour un chronogramme (document 3)
4. Des références pour des travaux de renforcement de capacité similaires (document 4)
5. Une offre financière sur la base de 40 H/J de travail : le budget détaillé (en HT) pour chacune des 5 étapes, les frais de gestion (qui ne devront pas dépasser 10% du montant total HT) ainsi qu'une ligne indiquant une estimation détaillée des frais réels (en respectant les règles du paragraphe 7) qui seront remboursés sur présentation de justificatifs comptables (document 5).

Les dossiers de candidature à la présente consultation, comportant les 5 documents mentionnés (5 fichiers distincts numérotés de 1 à 5), doivent être transmis à l'OIT par email à l'adresse suivante : [tunisachat@ilo.org](mailto:tunisachat@ilo.org) en mentionnant dans l'objet « IPTIC – Formations PRE 2024 »

La clôture de la candidature est fixée au 1er août 2024 à 23:59. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.